FICHE D'INSCRIPTION
JUDO CLUB LANDIVISIEN
2026 / 2027

Etat civil de l'adhérent

Nom…… Prénom…… Garçon ☐ Fille ☐

Numéro de licence ……..

Date de Naissance …..…../…..……../…..…… à ……..……

Adresse……..…… code postal……....

Ville…….…… Tel…….

Mail :……..…..…… Grade……..……

Judo ☐ **Para Judo** ☐ **Taïso** ☐

Autorisation parentale

Nom …….. Prénom ……. Père ☐ Mère ☐ Autre ☐……

Situation familiale marié(e) ☐ concubinage ☐ divorcé(e) ☐ veuf (ve) ☐ célibataire ☐

Email ……. Tél. domicile …….

Tel Bureau…….. Portable ……

☐ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités du club, à être transporté dans des véhicules utilisés pour ces activités.
(Rappel : votre enfant n'est plus sous la surveillance et la responsabilité des professeurs dès la fin horaire du cours ou des animations**)**

☐ Autorise
☐ N'autorise pas
} le club a utiliser les photos, tout image de mon enfant en vue d'une utilisation publicitaire et/ou informative du club.

☐ Autorise le professeur du cours, sous l'avis médical, à prendre le cas échéant (dans la mesure où les parents ne sont pas joignables) toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de mon enfant et m'engage à payer les frais m'incombant, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuelle, non remboursés par la sécurité sociale. .

☐ **Je m'engage à prendre ma licence sur le site de la FFJDA avec toutes les décisions personnelles qui en découlent**.

☐ **Je m'engage, en tant que Licencié à être en règles avec la règlementation fédérale et la réglementation club, concernant le certificat médical où le questionnaire de santé (à fournir obligatoirement dans le dossier d'inscription).**

☐ **Je m'engage à respecter le règlement intérieur du club ainsi que les statuts qui le régissent**.

L'inscription est annuelle, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon en cours de saison ou d'arrêt des cours pour des raisons indépendantes du club.

L'***assurance responsabilité civile du club et de la Fédération Française de judo*** couvre chaque participant pour les dommages corporels et matériels en cas de faute du club ou licencié de la FFJDA, pour les missions décrites dans leurs statuts respectifs. En revanche, SACHEZ, TOUT AUTRES DOMMAGE CORPORELS ET MATERIELS n'engagent pas la responsabilité du club, c'est votre assurance qui assure le recouvrement des dommages, l'assurance club ou fédérale ne font que les compléments si besoin (exemple : blessure lors d'entraînement).

Je soussigné(e), ……. Responsable légal de l'enfant, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche.

Le …… à ……..

Signature